

Quartier Bréquigny

DIRECTION de QUARTIERS SUD-OUEST

Pôle Municipal – 81 Boulevard Albert 1^{er}

35200 RENNES

Tél. : 02 23 62 21 56

Fax : 02 23 62 21 89

Mail : dqso@ville-rennes.fr

Rennes, le 10 mars 2011

N/Référence : DQSO/JFJ /JR-03.05

Objet : Commission Vie Sociale du 03 mars 2011

Dossier suivi par Jean-François Jeandet

Diffusion :

- les membres de la Commission VIE SOCIALE du Conseil de quartier
- les participants et excusés
- les porteurs de projets CUCS 2011

Commission VIE SOCIALE

du jeudi 03 mars 2011 à 18 h 30
à la Direction de Quartiers Sud Ouest

RELEVÉ de CONCLUSIONS

Rappel de l'Ordre du Jour

Point ajouté à l'OJ initial:

I. -Etat des lieux Politique de la Ville, subventions 2011

Présentation par Madame Hind SAOUD, Conseillère municipale déléguée à la Politique de la Ville et Madame Marie-Anne CHAPDELAIN, élue chargée du quartier Bréquigny
Prévoir 1 H environ – Puis reprise de l'OJ initial.

II. – Emplois d'été à la Ville de Rennes :

Modalités d'accès pour les jeunes issus des quartiers prioritaires, dans le cadre du plan de lutte contre les discriminations

III. – Formation à la médiation :

Lancement de la formation, dates et modalités d'inscription des habitants intéressés.

IV.- Prévention de fin d'année scolaire Parc de Bréquigny :

Les modalités d'organisation des partenaires.

V.- Questions diverses



I – "CUCS 2011 – LE POINT SUR LA PROGRAMMATION

Le Comité de Pilotage du CUCS qui regroupe l'Etat et les collectivités concernées a arrêté la programmation 2011 jeudi 3 mars.

Après que Jean-François JEANDET ait rappelé les différentes étapes d'instruction des dossiers, Madame SAOUD présente le fonctionnement partenarial entre l'Etat et les collectivités pour parvenir à une programmation consensuelle.

Madame SAOUD indique que depuis deux ans, l'Etat souhaite décider seul des actions qu'il entend mettre en œuvre dans le cadre de ses priorités et que, de ce fait, les collectivités perdent une part d'initiative importante dans le choix des mises en œuvre sur les territoires.

Aux conséquences de ces choix de l'Etat, il faut ajouter, cette année, une baisse sensible des moyens accordés par celui-ci au CUCS de Rennes :

- moins 220.000 € (ce qui représente approximativement l'enveloppe que consacre la Ville de Rennes au CUCS).

Madame SAOUD déplore également l'inconstance des choix de l'Etat qui fait subir d'importantes et brusques variations de financement aux projets qu'il soutient.

A titre d'exemple, la MEIF (Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation) accuse une baisse de subvention de 300.000 € dont les élus ont été informés le 03 mars matin en Comité de Pilotage.

Dans la discussion qui s'ensuit, trois idées principales émergent des interventions des membres de la Commission :

- les choix stratégiques de l'Etat et les baisses de moyens ne convainquent pas quant à sa réelle ambition pour le développement des territoires prioritaires,

- la perspective d'une révision de la géographie des territoires prioritaires, dans un esprit plus "*urgentiste*" laisse craindre que les villes qui développent depuis de nombreuses années des politiques attentives de prévention ne se voient écartées des financements de la Politique de la Ville au bénéfice des territoires dont on a négligé trop longtemps les facteurs de risque,

- la Ville est interrogée sur sa capacité à réorganiser ses financements de "droit commun" aux associations, dans ce nouveau contexte.

II – "EMPLOIS d'ETE à la VILLE de RENNES

En juin 2009 le Conseil Municipal a voté la mise en place d'un Plan de Lutte contre les discriminations décliné en cinq axes :

- Mobiliser la collectivité dans la lutte contre les discriminations en faveur de la diversité et de l'égalité des chances,

- Mobiliser l'environnement de la collectivité

- Mobiliser les partenaires de l'emploi

- Soutenir les actions visant au respect de l'égalité de traitement,

- Soutenir et accompagner les victimes de discrimination.

Dans le cadre du premier axe de travail cité ci-dessus, la Ville a initié de nouvelles modalités de recrutement en 2010 pour pourvoir ses offres d'emploi d'été.

CRITERES :

- Avoir 18 ans minimum

- Avoir la disponibilité correspondant au poste à pourvoir

- Remplir la fiche de renseignements

- Avoir les compétences requises pour le poste

- Priorité aux personnes n'ayant jamais bénéficié d'un emploi d'été les années précédentes.

Sont examinées prioritairement les demandes des jeunes éloignés de l'emploi, en lien avec les intermédiaires de l'emploi, ceci dans une démarche d'aide à l'insertion de ces jeunes.

En conséquence, les chargés de mission CUCS ont adressé aux partenaires de l'insertion, mais également de l'éducation et de la jeunesse, cette information ainsi que la liste des emplois disponibles pour l'été 2011 dans les différents services de la Ville.

III. FORMATION à la MEDIATION

A la demande du Conseil de quartier, OPTIMA Conseils et CITE et MEDIATION ont déposé mi-février une proposition de formation à l'attention des habitants des quartiers BREQUIGNY et SUD GARE.

Cette proposition, qui comporte un programme de 4 journées pleines propose :

- des apports théoriques
- des analyses de situations vécues
- des mises en pratique.

Il a été préparé en concertation avec les habitants lors de deux rencontres (en octobre et novembre 2010) , leur permettant d'exprimer les problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Madame CHAPDELAINNE indique que le financement de cette action doit être précisé, mais que la formation sera bien proposée aux habitants, comme prévu.

IV. PREVENTION de FIN d'ANNE SCOLAIRE au PARC de BREQUIGNY

La formule mise en place l'en dernier ayant donné satisfaction sera donc reconduite cette année.

Les partenaires seront invités très prochainement pour étudier la mise en oeuvre du dispositif.

V QUESTIONS DIVERSES

A la demande d'un habitant, membre du Conseil de quartier , nous joignons à ce compte-rendu ses remarques concernant l'impact social et économique du départ de l'escadron de Gendarmerie Mobile de Rennes.

P.J. Courrier évoqué ci-dessus.

+++++

Membres participants

BENOT	Christine	Habitante
BOUTI	Abdel Malek	MJC MAISON DE SUEDE
CHAPDELAINE	Marie-Anne	Elue chargée du quartier Bréquigny
CHARLES	Claude	Habitant
CLAVEL	Sandrine	Association L'OUTIL EN MAIN (stagiaire)
EL BROUMI	Rajaa	Association CALEDI
FRESIL	Loïc	Association "L'OUTIL EN MAIN"
KATZ	Jean-Claude	Association "L'OUTIL EN MAIN"
KATZ	Mireille	Habitante
LEROUX	Valérie	MJC BREQUIGNY
LEVEN	Roger	Habitant
LEVREL	Armelle	Habitante
MARCHAND	Catherine	Habitante
MERCADIER	Thierry	Association AFSSO – Le Patio
MILPIED	Franck	Association LIBERTE COULEURS
POULAIN	Yannick	Association LIBERTE COULEURS
SAOUD	Hind	Conseillère municipale déléguée à la Politique de la Ville
SIERRA	Florence	SEA 35 LE RELAIS – Service Prévention
TOURE	Marie-Pierre	Association CALEDI
ULLIAC	Pierre	Aiguillon Construction

Membres excusés

AUBIN	Annick	Pôle Emploi Rennes Sud
BALDONI	Monique	Habitante – Bénévole Centre Social
BRINGOLET	Georgette	Déléguée du Préfet quartiers Bréquigny & Blosne
FEVRIER	Sylvie	MAISON des MOTS-ARTS
LAFONT	Sébastien	CCAS -Siap antenne Champs Manceaux
MAUDET	Monique	Habitante – Bénévole Centre Social